



Relevé de décision

COMITE DIRECTEUR – 25 juin 2016

(de 14h00 à 22h25)

CREPS BOULOURIS

346 Boulevard des Mimosas
83707 Saint-Raphaël cedex

Présents :

Nadir ALLOUACHE, Serge CASTELLO, Christian ROBERT, Erick ROMEAS, Patrice SANTERO, Jean-Luc GUETROT, Angélique PITIOT, Bruno BRIAND, Laetitia CESTARI, Serge GUILHOU, Sabour KOUIDER,

Absents excusés :

Hervé COUTELAS

Elisabeth CONFORTINI qui donne pouvoir à Christian ROBERT

Philippe DELIAC qui donne pouvoir à Patrice SANTERO et qui a écrit une lettre à l'attention des membres du CD. Nicole SOLA en fait lecture.

Didier AZOULAY qui donne pouvoir à Nadir ALLOUACHE

Haykail ZAEIR à qui donne pouvoir à Serge CASTELLO

Absents non excusés :

Leila GRAHMI

Saïd MEZINE

Invités : Eric LECLERCQ, Président de l'ex FFFCKDA, Albert PERNET, DTN, Laurent BOIS, DTN adjoint, Nicole SOLA, Directrice des services,

Le président Nadir ALLOUACHE ouvre le Comité Directeur à 14H00 en accueillant Eric LECLERCQ. Il rappelle à cet effet, les engagements pris par l'ancienne présidence, en 2014, auprès de la Wako pour qu'Eric LECLERCQ soit intégré au prochain CD en tant que Vice-Président. Cette disposition devra être exécutoire de la prochaine Assemblée générale de la fédération.



1- Validation des PV de CD des 30/01/2016 et 20/02/2016

Le point sensible sur les clubs qui ne licencient pas tous leurs adhérents réalimente le débat. Pour la prochaine saison, des actions conjointes avec les DR doivent être mises en place de façon à réduire le nombre des clubs qui ne respectent ni les statuts ni leur engagement.

Voté à l'unanimité.

2- Proposition de nomination des responsables de Commissions, nouvelle composition et rappel des missions des commissions

Suite aux démissions qui ont affecté la répartition des tâches en milieu de saison, il est proposé une nouvelle composition des commissions sportives. Il est rappelé que statutairement, le Président des Commissions doit impérativement être membre du Comité Directeur.

➤ Kick Boxing

- Président
Christian Robert, (jusqu'à la fin de l'olympiade)
- Responsable Full Contact, Light Contact, Point Fighting, Musical Form
Eric Leclercq
- Responsable K1 Rules, K1 light, pas de responsable désigné à ce stade, suivi réalisé par le président et le DTN,
- Responsable Low kick, Kick light
Pascal Delfosse

Voté à l'unanimité.

➤ Pancrace

- Président – Patrice SANTERO (jusqu'à la fin de l'olympiade)
- Responsable Pancrace
Stéphane Chaufourier
- Responsable Pancrace-submission
Amhed Zerkal

Voté à l'unanimité

➤ Muaythai

Brice HOARAU qui a récemment pris la décision de rejoindre la FFKMDA et de s'impliquer dans son projet pour le développement du Muaythai en France est proposé pour rejoindre la Commission Muay.

Anthony PERRIN est pressenti comme responsable des compétitions.

Voté à l'unanimité

➤ Arbitrage

Le secteur de l'arbitrage doit subir une restructuration :

- Reconstitution d'une base de données,



- Impression des diplômes à la fédération
- Application scrupuleuse des règlements (notamment du règlement financier : règle du covoiturage, frais de repas compris dans la vacation)
- Nomination des superviseurs et de l'équipe des officiels pour les galas au siège.
- Recyclage pour les arbitres tous les 2 ans.
- Interdiction du cumul des fonctions (sauf cas exceptionnel avec accord du Président de la FFKMDA).
- Evaluation des juges arbitres

Sont proposés pour la Commission d'arbitrage :

- Président de l'arbitrage
Laetitia Cestari
- Responsables Kick Boxing
Gabriel la RUFFA combat,
Michel LOMBARDO et Jean-Louis GAUDIOSO tapis et éducatif
- Responsable Muaythaï
Fred PERREIRA

Voté à l'unanimité

3- Calendrier prévisionnel 2017

Le calendrier prévisionnel est soumis.

Il est évoqué :

- Le Challenge Naï Khanom sera mis en œuvre par Eric Delabarre,
- Les finales pro doivent être organisées par la FFKMDA. La date est fixée au 28 et 29 mai 2017. Dans l'idéal, cette compétition doit se tenir à Paris,
- La programmation du Championnat de Pancrace est l'occasion de proposer que la plateforme d'inscription aux compétitions soit accessible au Pancrace
- La question du logiciel d'inscription soulevée, il est proposé au Comité Directeur la validation pour une gestion automatisée d'envoi des convocations aux Championnats de France par Bioweb.

Voté à l'unanimité.

4- Arbitrage

L'Arbitrage ayant été traité dans le dernier paragraphe du point 2, le point 5 est abordé.

5- Ligues

- Outre-Mer



➤ Réunion

Patrice SANTERO et Laurent BOIS ont été missionnés à la Réunion pour encadrer l'Assemblée générale dans un contexte politique très instable.

L'équipe de ligue en place a été réélue.

Il est évoqué le problème des très bons compétiteurs de l'île pour lesquels doivent être définies des modalités de participation aux frais inhérents à leurs déplacements en métropole.

Une participation de 2 000 euros maximum est proposée, sur justificatifs des démarches effectuées pour obtenir des aides ou subventions dans le cadre de la continuité territoriale.

➤ Mayotte

Les clubs de Mayotte dépendent pour le moment de la Réunion, le temps que l'île se structure.

2 arbitres de la Réunion seront envoyés à Mayotte pour une formation, ce déplacement sera pris en charge par la fédération. Par ailleurs, une dotation en matériel est envisagée.

➤ Convention

Il existe dans les départements et territoires d'outre-mer des compétitions avec les pays avoisinants (par exemple « les jeux des îles de l'Océan indien ») leur permettant de participer à d'autres compétitions que les seuls championnats métropolitains. Ils représentent dans ce cas, leur pays au titre de leur ligue.

Proposition est faite de donner cette autorisation et d'établir une convention avec les ligues d'outre-mer qui le souhaitent.

Voté à l'unanimité.

➤ Fusions et assemblées générales de fin d'olympiade.

3 ligues n'ont pas encore fusionné

Le grand Est (anciennement Alsace, Lorraine, Champagne) dont l'AG était prévue mi-juin a dû être reportée la 1^{re} semaine de septembre, Bourgogne – Franche Comté et les Hauts de France (Picardie- Nord-Pas de Calais).

Les AG électorales des ligues devront être organisées courant octobre début novembre 2016 au plus tard.

➤ Travail de modifications des statuts, règlement intérieur, règlement disciplinaire, commission de la lutte anti-dopage.

L'ensemble des statuts et règlements doivent être retravaillés pour la prochaine olympiade.

Au vu du nouveau décret, la Commission disciplinaire de lutte contre le dopage doit être reconstituée avant le 31 juillet 2016.



6- Evolution et unification règlementaire

Décisions concernant certains points des règlements sportifs :

- En gala et championnat Pro, les clickers (qui apparaissaient sur une ancienne version du règlement Pro) sont interdits pour juger les kick boxeurs.
 - En Pro (MT/KB), un KD se traduit par un point en moins sur le score du round.
 - En Pro, un combattant compté (KD) sur un coup régulier perd automatiquement le round
 - En kick boxing amateur, la notion de KD ne fait pas perdre de points particuliers au kick boxeur qui le subit (système de jugement à la touche scoring)
 - En Muaythai amateur, un KD se traduit par un point en moins sur le score du round
 - En Pro (MT + KB), le combat s'arrête (défaite) si un combattant est compté 3 fois dans le round ou 4 fois sur l'ensemble du combat.
 - En Amateur senior et junior (MT+KB), le combat s'arrête (défaite) si un combattant est compté 3 fois sur l'ensemble du combat.
 - En championnat de France PRO féminin, toutes disciplines hors Full contact, le temps de combat pour les femmes est de 4 rounds de 3 minutes, avec 1'30 secondes de repos entre les rounds
 - En championnat de France PRO masculin, toutes disciplines hors Full contact, le temps de combat pour les hommes est de 5 rounds de 3 minutes, avec 1'30 secondes de repos entre les rounds. Si le combat est sur 5 rounds de 2 minutes, le temps de repos sera de 1 minute.
 - Création d'un championnat de France plein contact pour les cadets 2^e année, Autorise le compte debout avec arrêt de l'arbitre au premier compte. La commission médicale doit être consultée et rendre un avis avant la validation définitive et la mise en place.
 - Chèques de caution.
Certaines ligues ont accepté la participation de sportifs sans dépôt de chèque de caution. Il est maintenant très difficile pour la fédération de sanctionner les clubs peu scrupuleux de respecter leur inscription.
Pour la prochaine saison, les CTL doivent impérativement récupérer les chèques de caution avant le début des compétitions et les envoyer à la fédération.
 - Remboursement des sportifs qui se sont retrouvés sans combattant alors qu'ils avaient fait le déplacement.
Pas de remboursement mais titre, diplôme et médaille leur seront remis.
 - Prime pour les Pro
Il est étudié le remplacement du remboursement des frais de transport par une prime pour les championnats de France pro :
 - 800 euros pour le champion de France
 - 400 euros pour le vice-champion de France
- En cas de finale directe :
- 600 euros pour le vainqueur
 - 200 euros pour le vice-champion



- Poids des gants de boxe en amateur (combat sur ring) toutes disciplines (MT/KB) catégorie junior/senior
 - 10 oz toutes catégories de poids jusqu'à -86kg inclus
 - 12 oz au-delà de 86 kg.
- Poids des gants de boxe en Pro toutes disciplines
 - 8 oz jusqu'à -66 kg inclus
 - 10 oz jusqu'à - 85 kg inclus
 - 12 oz au-delà de 86 kg.
- Chevillières / Bandages de chevilles
Pour les pros, le port de chevillières et/ou de bandage de cheville est facultatif.
- Délai requis entre les combats pro.
Dans le cadre de la lutte contre le dopage et afin de préserver la santé des combattants, il est proposé d'imposer 21 jours entre 2 combats pro.

Tous les points ci-dessus sont votés à l'unanimité

7- Création d'une commission « jeunes »

Il est préconisé d'attendre les prochaines élections afin de créer et d'activer cette Commission.

Une commission nationale des grades sera également prochainement créée.

8- Intégration de la FKBD

La FKBD compte environ 4500 licenciés en 2016. Grâce au travail de réunification, déjà 1000 licenciés ont rejoint la FFKMDA et un fichier de 2475 est arrivé à la fédération pour être intégré à nos licences.

Quelques jours avant le CD, la fédération comptait 41 341 licenciés et 957 clubs.

Voté à l'unanimité

9- Point d'information

- Résultats Championnat du monde MT, relations avec l'IFMA,
Le bilan est présenté par Albert PERNET le bilan du championnat du monde IFMA qui s'est déroulé en Suède
Résultats très positifs pour les jeunes, plutôt médiocres pour les seniors.
La France se classe 7^e nation au classement général.
- Suivi d'entraînement licence IFDIS, 2000 euros/an.
Ce logiciel permet aux entraîneurs d'assurer le suivi d'entraînement à distance (les athlètes doivent renseigner quotidiennement le logiciel sur leurs séances d'entraînement).
Cet outil est indispensable dans la configuration actuelle du suivi des Equipes de France et dans le cadre d'une future reconnaissance du Haut niveau mais a été mis au point et est commercialisé par Pierre-Yves ROQUEFERE.
Il est évoqué un conflit d'intérêt.

2 abstentions : Guetrot, Cestari



Voté contre à la majorité

- Projets commission handicap et appellation
Commission handicap. Grâce à l'acharnement du M. Sportouch et au travail de Laurent Bois, cette Commission est active et en passe de réaliser ses projets. Le cadre d'Etat réexplique la mise en œuvre de la licence handiboxing pour la rentrée, le fait que tout ce qui est mis en place a été soumis et préalablement validé par le Pôle ressource handicap du Ministère. Les membres du CD sont appelés à voter sur l'appellation « handiboxing » proposée par la Commission.

Voté à l'unanimité.

- Commission féminine
Angélique Pitiot énonce les dernières actions de la Commission.

10- Questions diverses

- Formation
La réforme des BP conduit à une réforme des BMF.
Anthony Vieira a piloté tous les changements qui vont s'opérer à la rentrée. Les nouveaux tarifs sont proposés au vote :

BMF1 : Initiateur 35 heures sur 5 jours.– Tarif : 250 €

BMF2 : Moniteur 35 heures sur 4 jours – Tarif : 220 €

BMF3 : Entraîneur 35 heures 5 jours – Tarif : 300 €

La cartographie, elle aussi évolue, 8 référents formation couvrent l'ensemble du territoire :

- | | |
|------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| • Hauts de France : Xavier RISELIN | CREPS Wattignies |
| • Ile de France : Riad FARJALLAH | CDFAS Eaubonne |
| • Grand Est : Christophe LARTISIEN | CREPS Reims/Alsace |
| • Rhône-Alpes-Auvergne : Fred PEREIRA | Centre omnisport Mâcon |
| • Corse : Sébastien DUCLOT | C. S.J. Corse - Ajaccio |
| • PACA : Alexandre PRILIP | CREPS Aix en Provence |
| • Occitanie : Christopher BERNARD | CREPS Montpellier/Toulouse |
| • Nouvelle Aquitaine : Pascal KABALA | CREPS Talence |
| • Centre : Frédéric CHAMPAGNE | CRJS Chartres |
| • Bretagne : Patrick LEPINAY
Fred DEJONGHE (adj.) | C.T. Bretagne Ploufragan |
| • Normandie : Gilles LEBAILLIF | Centre Sportif de Normandie Caen
CRJS |

6 à 8 sportifs de Haut niveau seront intégrés dans les formations BPJEPS (l'aide couvrant exclusivement les frais pédagogiques).



Voté à l'unanimité

La séance du Comité Directeur est levée à 22H20.